

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

- 1° que lors de sa séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015, le conseil de l'arrondissement a adopté le « *Règlement autorisant un emprunt de 2 400 000 \$ pour la réalisation du programme de mise aux normes de l'aréna* » (AO-280);
- 2° que conformément aux articles 556 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.O., chapitre C-19), ce règlement a été soumis à l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 3° que ce règlement a été réputé approuvé par les personnes habiles à voter à la suite de l'ouverture d'un registre à cet effet le 29 janvier 2015;
- 4° qu'en date du 4 mars 2015, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé ce règlement.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 12 mars 2015

Marie-France Paquet, avocate  
Secrétaire de l'arrondissement

